



CORNEBARRIEU

Projet  
**Éducatif**  
De Territoire

2022 · 2025



# Projet Éducatif De Territoire

2022 · 2025



Madame, Monsieur,

*Le meilleur pour nos enfants ! C'est ce que depuis de nombreuses années la municipalité met en œuvre, dans la limite de ses domaines de compétence, pour offrir la meilleure éducation à nos enfants. Notre unique objectif est de les aider au mieux à réussir dans leur vie de femmes et d'hommes, de futurs citoyens.*

*De la petite enfance à l'adolescence, ils vivent une période particulièrement importante de formation, d'apprentissage, d'autonomisation, d'échanges, de création de lien social...*

*Si de nombreuses actions sont déjà en place, une large concertation auprès de nombreux partenaires a permis de confirmer et compléter trois objectifs majeurs, dans lesquels vingt-sept actions sont déclinées, constituant notre Projet Éducatif de Territoire.*

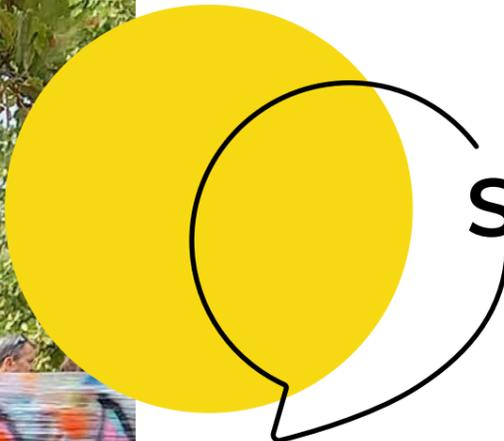
*L'ensemble a été particulièrement travaillé quant à sa cohérence, son contenu et l'implication des personnels, professionnels et bénévoles, parents et adhérents d'associations, etc.*

*S'il faut résumer en un seul fil conducteur, c'est le bien-vivre ensemble qui est visé, pour tous les publics, au moyen de l'accueil, de l'accompagnement et dans une démarche de co-construction propre à faire que chacun se trouve à l'aise dans la démarche proposée.*

*Pour cela, les familles sont pleinement associées et certaines actions leur sont dédiées pour les aider dans une parentalité parfois complexe et les inviter à partager les activités de notre commune (culture, sport, social). Ce PEDT n'est pas théorique ou général, c'est celui de Cornebarrieu, celui qui a été construit, pour quatre ans, en fonction de ses caractéristiques, de ses habitants.*

*Faites-en une lecture attentive, vous y trouverez de nombreuses actions adaptées à votre enfant, votre famille, votre situation et surtout n'hésitez pas à contacter nos services municipaux afin de participer et de profiter de l'accompagnement que nous avons mis en place.*

**Alain Toppan, Maire de Cornebarrieu**



# SOMMAIRE

## **1/ CONTEXTE LOCAL**

Le territoire en quelques chiffres  
L'offre de services

## **2/ ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2018/2021**

Les points forts du pedt 2018/2021

## **3/ LES ENJEUX POUR 2022/2025**

## **4/ PEDT 2022/2025**



## DIAGNOSTIC PEDT CORNEBARRIEU

Les objectifs du PEDT 2022/2025 ont été mis en lumière à partir d'une évaluation du pedt précédent (2018/2021) qui est arrivé à échéance et de l'identification d'enjeux à relever pour les 0-25 ans pour les 4 prochaines années sur le territoire de Cornebarrieu.

### 1 CONTEXTE LOCAL

#### Le territoire en quelques chiffres

Cornebarrieu comptait 6 960 habitants en 2021. Depuis 2012, la commune connaît une évolution croissante de sa population, avec un taux plus élevé que ceux des échelons de comparaison (département de la Haute-Garonne, France métropolitaine et région Occitanie). Ceci est expliqué notamment par son attractivité.

La population des jeunes de moins de 20 ans est en constante augmentation. De même, les actifs ayant un emploi sont également plus nombreux et le taux de chômage est de 8.8%, en deçà du taux départemental et national (respectivement à 13 et 13.4% en 2021).

Depuis 2010, l'éco-quartier Monges Croix du Sud s'est fortement développé avec une centaine de logements livrés chaque année.

1 600 logements nouveaux entre 2010 et 2025 devraient amener la population de Cornebarrieu à 10 000 habitants à l'horizon 2025-2027.

L'augmentation de la population, notamment scolaire, a nécessité l'ouverture de classes (10 classes entre 2018 et 2021) et l'adaptation tant des locaux scolaires que des espaces d'accueil de loisirs.

L'environnement économique de Cornebarrieu compte 7 zones d'activités, axées sur l'aéronautique, l'aéroportuaire et le commerce et les activités médicales, représentant 7 000 emplois environ.

La ville possède également un tissu associatif riche avec une trentaine d'associations sportives, culturelles... soutenues par la municipalité.

#### L'offre de service

L'offre aux familles de Cornebarrieu s'étend de la petite enfance à la jeunesse, qu'elle soit municipale ou associative. La notion de parcours éducatif pour les familles et les publics et la transversalité sont au cœur des projets et des actions mis en œuvre.

##### Pour les 0-3 ans :

- **68 places en accueil collectif** avec les 2 multi-accueils municipaux, « Tom Pouce » et « Les Pitchounets » avec respectivement 20 et 48 places,
- **26 places par la crèche associative** « Sucre d'Orge »,
- **10 places en micro-crèche** avec « Jeux de mots »,
- **141 places en accueil individuel** via le Relais Petite Enfance (RPE) parmi lesquelles deux Maisons d'Assistants Maternels,
- **Des passerelles entre les structures** petite-enfance et les écoles.

##### Pour les 3-11 ans :

- **3 groupes scolaires** accueillant en 2021, 950 élèves de la petite section au CM2 avec un rythme scolaire à 4.5 jours par semaine,
- **Une école Montessori** avec 35 élèves,
- **3 structures d'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)** : une sur chaque groupe scolaire.
- **2 accueils « Plan mercredi »** pour accueillir les enfants, le mercredi après la classe dans un souhait de continuité entre temps scolaire et périscolaire. Cet accueil est soutenu financièrement par la CAF,
- **Un Centre de Coordination des Loisirs (CCL)**, le mercredi après-midi. Ce service propre à Cornebarrieu permet aux enfants (de la moyenne section au CM2) inscrits dans une association sportive ou culturelle de la Commune (foot, tennis, hip-hop, musique, peinture sur soie...) d'être accompagnés puis récupérés par l'équipe d'animation de l'ALAE des Ambrits sur le lieu de la séance,

• **2 centres de loisirs - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** ; Cornemuse pour les maternelles et ALSH Ambrits pour les élémentaires dans un objectif de respect du rythme de l'enfant, avec une proximité des deux locaux qui facilite les arrivées et départs pour les parents,

• **Un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** mis en place pour 2 groupes d'enfants. Des animateurs accompagnent les enfants et les parents inscrits au CLAS, dans l'objectif de recréer le lien entre enfants et école,

• **6 Assistants de Vie de Loisirs (AVL)** répartis sur les 3 ALAE et présents dans les centres de loisirs. Ils accompagnent au quotidien les enfants en situation de handicap bénéficiaires ou dans un parcours de reconnaissance MDPH, sur le temps péri- et extrascolaire,

• **Des passerelles mises en place entre les enfants en CM2 et le PAJ**, pour préparer le passage au collège,

• **Un Parlement des enfants pour les 9/11 ans** (CM1 et CM2) : instance citoyenne de jeunes et avant tout lieu de rencontre et de dialogue entre la municipalité et les enfants de la ville. Ils sont élus par leurs pairs pour 4 ans. Cette instance a pour objectif de promouvoir l'expression des enfants sur des sujets qui les concernent, de les initier la vie démocratique et à l'apprentissage de la citoyenneté, de les former aux principes de la vie civique en leur apportant de l'information sur le fonctionnement des collectivités territoriales et de travailler sur des projets annuels.

### Pour les 11-18 ans et jusqu'à 25 ans :

- **Le Point Accueil Jeunes (PAJ)** qui accueille les 11/17 ans, comptait 80 jeunes en 2021. Il s'inscrit dans la continuité des animations proposées par les ALAE et ALSH. Le travail sur l'autonomie des jeunes est un axe important du projet du PAJ. Il y a également une dimension d'implication forte des jeunes dans le montage de projets. L'animateur PAJ étant un guide, un soutien dans la réflexion et la mise en œuvre de projets,
- **Un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** qui accompagne un groupe de jeunes, avec la même ambition que pour les enfants en primaire, mais sur des problématiques spécifiques au public jeune,
- **La passerelle Pré Ado qui s'adresse aux CM2 :** les animateurs jeunesse vont vers les CM2 et les préparent à l'entrée au collège,

- **Un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** qui s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans. C'est une instance citoyenne de réflexion, d'information, de propositions, d'échanges et de partage entre la municipalité et les jeunes sur des questions d'intérêt communal. Il explique les projets communaux, il incite à la responsabilité. Un conseil, c'est la rencontre entre engagement citoyen par les jeunes et actions pédagogiques pour les jeunes,
- **Les actions du PAJ au collège :** permanence du PAJ le vendredi sur le temps méridien pour des ateliers radio, la création du journal du collège...
- **Des permanences Mission Locale** qui se déroulent au sein du PAJ et viennent accompagner des jeunes.

- Des interventions sur les 3 groupes scolaires avec les dispositifs « **Danse à l'école** » (financement de 3 classes par la commune), « **Orchestre à l'école** » (renouvellement du parc instrumental en 2021 financé en partie par la commune), « **Voix partagées** » (découverte du chant lyrique, financé par la commune)
- Intervention au sein du CLAS enfance/jeunesse

### Mais aussi :

- **30 associations sportives et culturelles** soutenues par la municipalité et qui travaillent en partenariat avec les ALAE, favorisé au travers du CCL,
- **Un Centre Communal d'Actions Culturelles (CCAC),**
- **Des équipements sportifs,**
- **Des aménagements urbains de loisirs.**

## L'offre éducative dans son environnement et sur le territoire

### Le lien social :

- C'est la **Maison du Lien Social (MLS)** qui organise des actions collectives à destination des habitants autour d'ateliers impliquant des habitants bénévoles, entre autres, mais également de rencontres et d'activités s'adressant à tous,
- C'est la **Veille éducative**, un dispositif qui assure une veille de la petite enfance à la jeunesse en réunissant, au sein de cellules dédiées, les acteurs éducatifs et sociaux de chaque tranche d'âge de public. Chaque cellule s'organise autour de la rencontre régulière de ces professionnels-partenaires qui vont apporter leur regard et leur expertise propre, sur des situations rencontrées. Cela peut amener à la mise en place d'actions collectives en direction de publics cibles. La veille permet également l'accompagnement in-

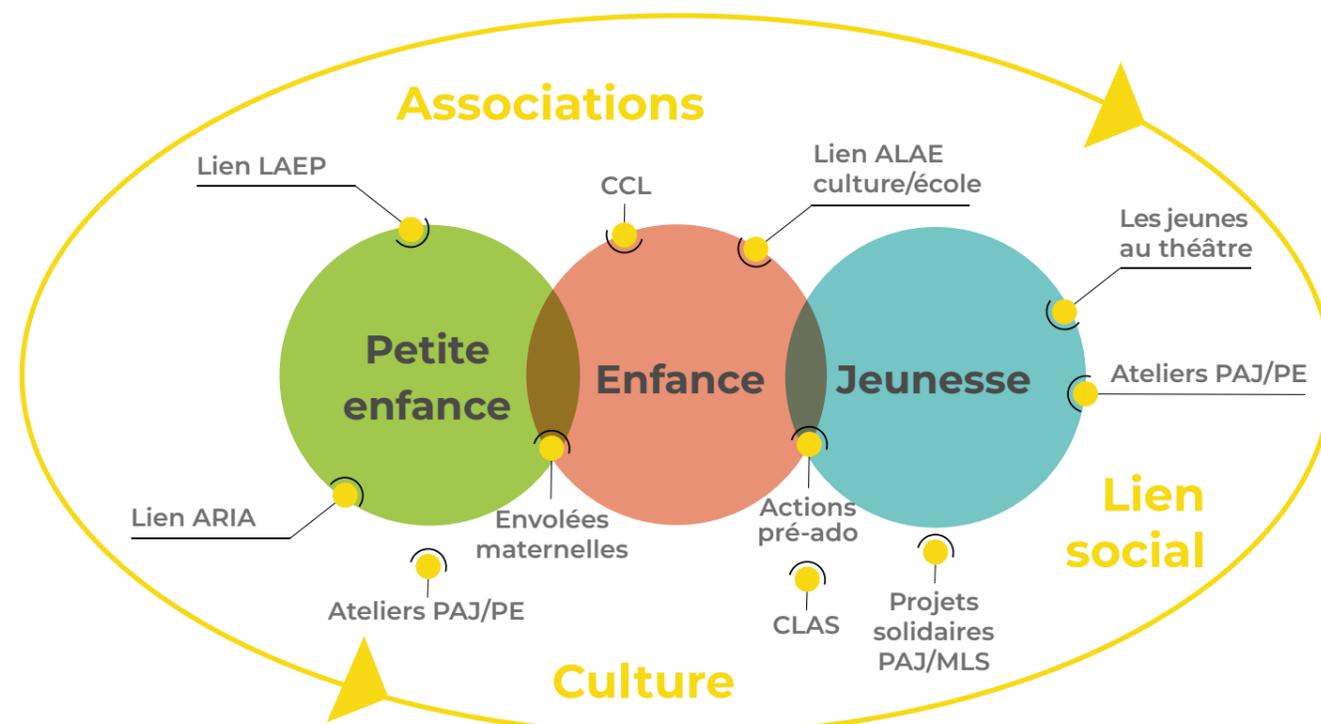
dividualisé, par une cellule spécifique qui va, avec l'accord de la famille, apporter un soutien à une famille, en mobilisant des acteurs ciblés, en adéquation avec la situation de la famille concernée.

- C'est le **Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)** qui s'inscrit dans une mission de soutien précoce à la parentalité et qui dans ce cadre propose des temps d'accueil spécifiques réguliers pour les 0-6 ans et leurs parents.

### La culture :

- C'est la **médiathèque** qui propose des séances aux enseignants sur le temps scolaire et aux équipes d'animation sur le temps périscolaire, mais aussi des ateliers familles,
- Une **programmation à l'ARIA** (salle de spectacle) riche et variée pour l'enfance/jeunesse,

## Territoire et notion de parcours éducatif



## 2 ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2018/2021

3 objectifs ont été poursuivis sur la période 2018/2021 :

- ✓ Favoriser le bien être pendant la semaine
- ✓ Favoriser l'accessibilité et l'accompagnement des publics en fragilité
- ✓ Renforcer la participation des habitants et des usagers

La crise sanitaire a eu un impact sur le projet mais le bilan a permis de mettre en avant l'atteinte de la quasi-totalité des objectifs.

### Les points forts du pedt 2018/2021

#### L'offre éducative a été développée sur le territoire.

- Avec une **augmentation de l'offre petite enfance** (ouverture d'une micro-crèche, une Maison d'Assistants Maternels, un nouveau bâtiment qui accueille depuis 2020 le Relais Petite Enfance et la crèche associative qui a ainsi pu augmenter sa capacité d'accueil),
- Une **nouvelle offre de soutien à la parentalité avec l'ouverture du LAEP** en 2020 dans le même bâtiment que la crèche associative et le RPE,
- La **création d'un second ALSH** afin de proposer un ALSH maternel et un ALSH élémentaire pour assurer le respect du rythme de l'enfant,
- Des **ouvertures de classes** pour répondre aux arrivées de population,
- Un secteur jeunesse en plein développement avec des **actions nouvelles** (permanences mission locale, actions hors les murs, dispositifs divers – permis citoyen, pass culture...),
- Le **développement des actions transversales** (culture/petite enfance, culture/enfance, culture/écoles, culture/jeunesse...),
- Une **instance citoyenne nouvelle** : Le Conseil Municipal des Jeunes,

#### La notion de parcours éducatif sur le territoire développée davantage.

- C'est le **lien entre les différents acteurs** (écoles, associations, Maison du Lien Social, CCAS, culture...), la **cohérence entre les projets**,
- Le **lien école/ALAE** s'est opéré sur la période 2018/2021 notamment au travers de la Veille éducative.

#### Le bien-être pendant la semaine.

- Favorisé en assurant une **qualité de service** notamment pour les activités péri et extrascolaires (qualité et diversité) et ce malgré la crise sanitaire,
- En développant le **soutien à la parentalité** avec entre autre l'ouverture du LAEP en 2020,
- En travaillant sur le **rythme de l'enfant**.

#### L'accessibilité et l'accompagnement des publics en fragilité.

- Ce sont des **moyens renforcés pour l'accueil** notamment des enfants en situation de handicap avec le développement des AVL,
- L'**accompagnement des enfants et des jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté** qui s'est opéré par le ludique pour l'autonomie

des enfants et l'animation du Parlement des enfants pour la question de la citoyenneté. Le secteur jeunesse s'est fortement développé sur la période, travaillant à l'autonomie des jeunes dans le montage des projets par les jeunes et la mise en place du CMJ,

- **Poursuivre une politique tarifaire fondée sur l'équité sociale.** La tarification n'avait pas été revalorisée depuis plusieurs années. L'objectif était d'intégrer les évolutions du coût des services proposés et développés pour la commune, tout en maintenant une politique tarifaire tenant compte des disparités de ressources des familles. Ce système

encourage la fréquentation par tous, notamment les enfants issus de familles en situation de précarité financière et/ou sociale. Il favorise également la mixité au sein des structures.

#### La participation des habitants et des usagers.

- C'est **ouvrir les structures à des parents élus dans des conseils d'usagers** (conseil de crèche, conseil d'ALAE),
- Favoriser la **mise en œuvre d'actions portées par et avec les publics concernés**,
- L'**alliance éducative**.

## 3 LES ENJEUX POUR 2022/2025

Fort du bilan du précédent pedt, des enjeux ont été identifiés parmi lesquels :

#### Pour la petite enfance :

- Favoriser le **développement du LAEP**,
- Faire évoluer les **actions qui facilitent la participation des familles et des professionnels**.

#### Pour l'enfance :

- Maintenir le **partenariat entre l'école et les familles** sur les enjeux actuels lié à l'environnement, la culture, la santé, la nutrition, la question des écrans...
- Travailler sur le **handicap et l'inclusion**,
- Envisager une **aide pour les enfants qui sont en difficulté scolaire**.

#### Pour la jeunesse :

- Développer la **participation des jeunes** à la vie locale,

- **Accompagner les jeunes en fragilité**, enjeu d'autant plus important que la crise sanitaire a mis en lumière et exacerbé la souffrance des jeunes,
- Développer les **actions de « aller vers »**.

#### Sur le plan du lien social :

- Cultiver le **lien avec la Maison du Lien Social (MLS)** et **participer aux projets transversaux** initiés par la Veille éducative,

#### Sur le plan culturel :

- Développer les **pratiques artistiques**,
- Faciliter l'**accès à des disciplines artistiques diversifiées**.

## 4 PEDT 2022/2025

3 objectifs centraux et des objectifs opérationnels. 27 actions qui viennent mettre en musique ces objectifs. Elles font l'objet de fiches actions détaillées.

### 3 OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1

#### Accueillir les publics sur notre territoire et favoriser le vivre ensemble

- Favoriser et faciliter les rencontres entre les publics, les familles et les professionnels,
- Garantir la cohérence entre les acteurs éducatifs du territoire,
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté.

2

#### Favoriser l'autonomie et l'accompagnement de tous les publics

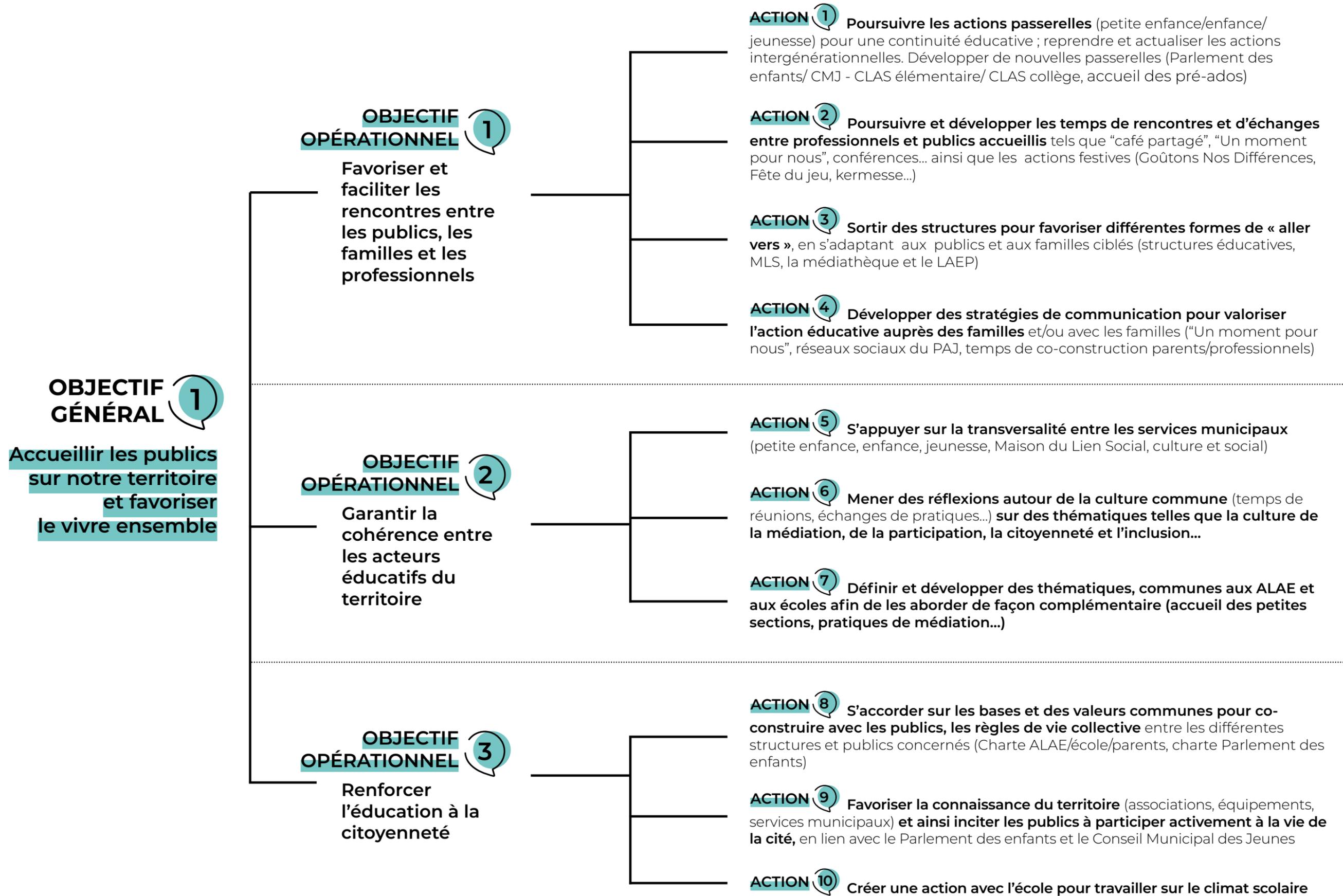
- Accompagner les familles dans leur parentalité,
- Repérer et accompagner les situations de fragilités et répondre aux besoins spécifiques des parents,
- Poursuivre le développement des partenariats locaux et institutionnels.

3

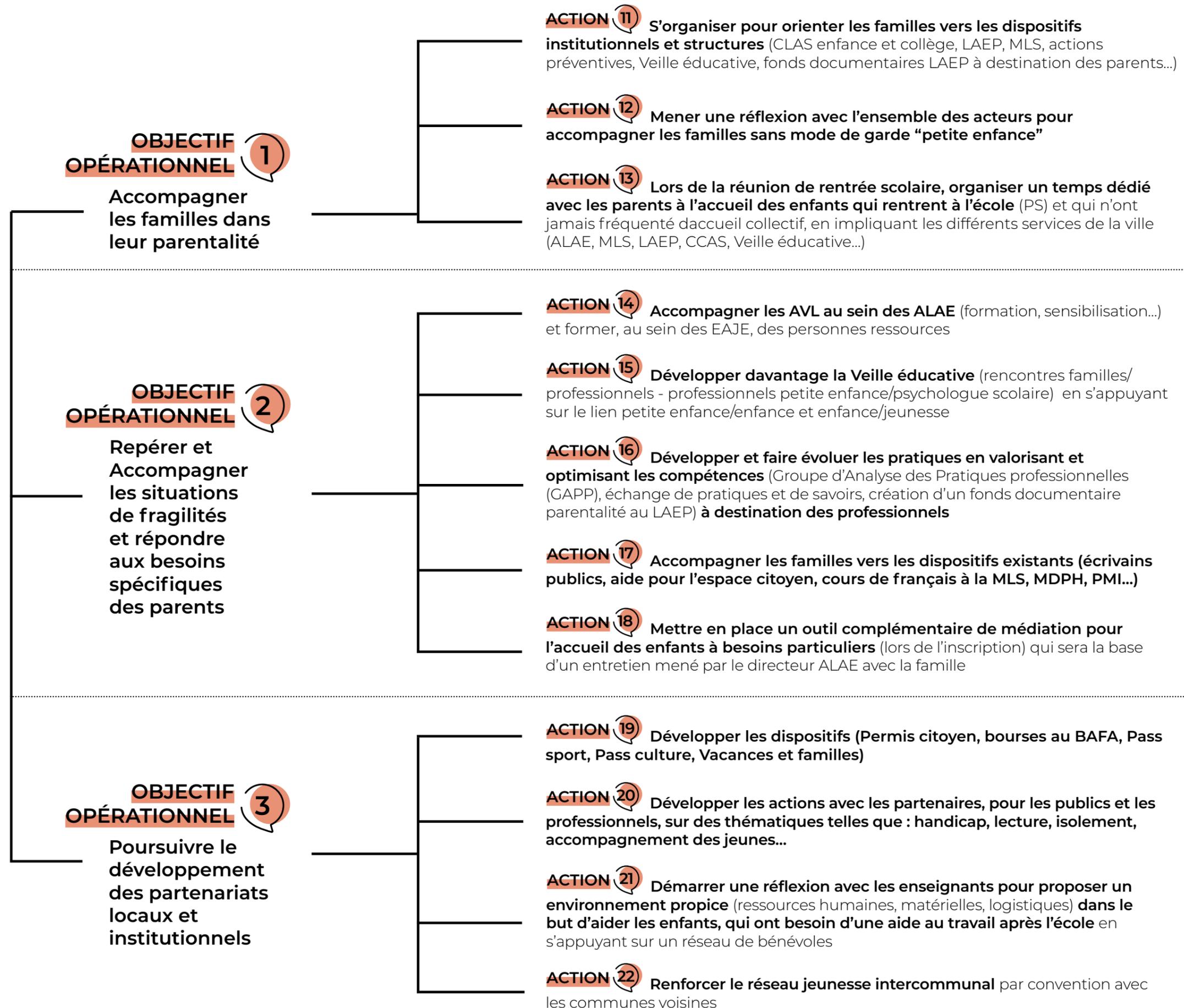
#### Renforcer la participation des publics en développant la co-construction

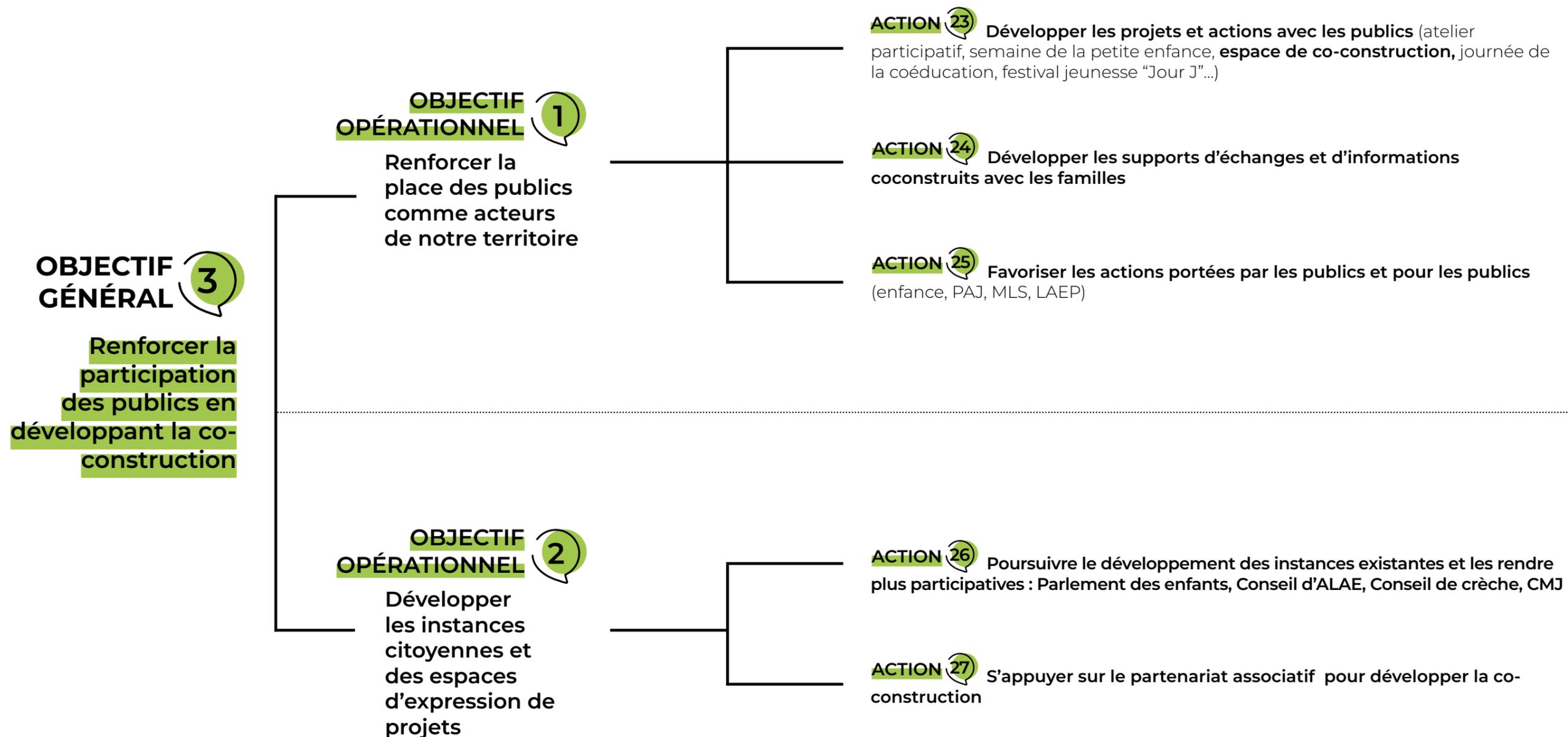
- Renforcer la place des habitants comme acteurs de notre territoire,
- Développer les instances citoyennes et les espaces d'expression de projets.





**OBJECTIF GÉNÉRAL 2**  
Favoriser l'autonomie et l'accompagnement de tous les publics





## Action 1

Poursuivre les actions passerelles (petite enfance/enfance/jeunesse) pour une continuité éducative ; reprendre et actualiser les actions intergénérationnelles. Développer de nouvelles passerelles (Parlement des enfants/ CMJ - CLAS élémentaire/ CLAS collège, accueil des pré-ados)

### Objectif général I:

ACCUEILLIR LES PUBLICS SUR NOTRE TERRITOIRE POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

### Objectif opérationnel

Favoriser et faciliter les rencontres entre les publics, les familles et les professionnels

### Développement de l'action

- Un programme sera prévu pour tous les enfants de CM2, leur permettant d'appréhender au mieux les années collège : prévention du harcèlement, passerelles PAJ avec l'implication des parents, temps conviviaux réunissant les CM2 en fin d'année
- Un accompagnateur CLAS sera commun pour l'enfance et la jeunesse afin, entre autres, d'assurer un suivi des enfants de l'enfance vers le collège
- Une réflexion entre les enfants du CMJ et ceux du Parlement sera programmée

### Modalités d'évaluation :

- Recensement des actions
- Evaluation des actions avec les publics concernés

### Pilotage de l'action :

Secteur jeunesse

## Action 2

Poursuivre et développer les temps de rencontres et d'échanges entre professionnels et publics accueillis tels que "café partagé", "Un moment pour nous", conférences... ainsi que les actions festives (Goûtons Nos Différences, Fête du jeu, kermesse...)

### Objectif général I:

ACCUEILLIR LES PUBLICS SUR NOTRE TERRITOIRE POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

### Objectif opérationnel

Favoriser et faciliter les rencontres entre les publics, les familles et les professionnels

### Développement de l'action

- Organiser des "cafés partagés" au sein des deux multi-accueils de la commune : temps favorisant l'échange avec les parents, alternant des échanges libres avec des échanges sur des thématiques prédéfinies (à raison d'une fois par mois par structure)
- Poursuivre des espaces "Un moment pour nous" devant les groupes scolaires de la commune : toutes les trois semaines (d'octobre à juin), trois professionnels (un référent Veille éducative, un travailleur social CCAS/MLS, un travailleur social MDS) sont disponibles pour répondre aux questions des familles, créer du lien, orienter
- Poursuivre des actions festives :
  - Goûtons nos différences : manifestations sur les différents lieux d'accueil de la commune sur une thématique pendant un mois (du 15 avril au 15 mai), avec le stand "clôture" de l'événement sur le marché de la commune, réunissant familles et enfants
  - Fête du jeu : manifestation festive sur une thématique rassemblant les professionnels des différents lieux d'accueil de la commune, en proposant aux familles de la commune des activités adaptées à chaque âge
  - Kermesse enfance et petite enfance : manifestations festives de fin d'année scolaire à destination des familles des enfants accueillis au sein des structures d'accueil, mise à disposition de stands d'activités pour les enfants

### Modalités d'évaluation :

- Réunion bilan pour chacun des événements, conviant l'ensemble des professionnels et participants
- Retours des professionnels sur des instances dédiées : cellules de Veille éducative
- Affluence mobilisée pour chacun des événements
- Retours des familles, sollicitées par les professionnels des structures
- Retours des familles sur des instances dédiées : Conseil de crèche, Conseils ALAE

### Pilotage de l'action :

Secteur petite enfance

### Action 3

Sortir des structures pour favoriser différentes formes de « aller vers », en s'adaptant aux publics et aux familles ciblées (structures éducatives, MLS, médiathèque et LAEP)

**Objectif général I :**

**ACCUEILLIR LES PUBLICS SUR NOTRE TERRITOIRE POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE**

**Objectif opérationnel**

Favoriser et faciliter les rencontres entre les publics, les familles et les professionnels

**Développement de l'action**

- Développer et mettre en place une nouvelle édition de l'action "Pose ton son" : action culturelle et intergénérationnelle menée en transversalité (MLS/PAJ) qui doit permettre de rendre visible et accessible nos structures, en toute convivialité
- Prévoir des temps d'animation, des activités, développer des actions du PAJ et de la MLS sur l'ensemble du territoire
- Poursuivre les événements culturels dédiés à la participation des familles tels que "La Fête du jeu", "Goûtons Nos Différences" en renforçant la transversalité notamment avec la MLS et la médiathèque
- Former et accompagner l'équipe du PAJ avec des partenaires adaptés pour développer le "travail de rue"
- Mener des actions en partenariat avec les associations locales sur le temps des samedis (PAJ) et des vacances

**Modalités d'évaluation :**

- Taux de participation des familles sur les événements
- Aboutissement des actions prévues
- Nombre de nouvelles familles inscrites sur les actions hors les murs

**Pilotage de l'action :**

Secteur jeunesse

### Action 4

Développer des stratégies de communication pour valoriser l'action éducative auprès des familles et/ou avec les familles ("Un moment pour nous", réseaux sociaux du PAJ, temps de co-construction parents/professionnels)

**Objectif général I :**

**ACCUEILLIR LES PUBLICS SUR NOTRE TERRITOIRE POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE**

**Objectif opérationnel**

Favoriser et faciliter les rencontres entre les publics, les familles et les professionnels

**Développement de l'action**

- Diffuser l'information aux familles via internet :
  - Site internet : l'espace citoyen avec des annonces « pop-up » intermittentes et le site internet de la commune (rubriques permanentes)
  - Réseaux sociaux: le PAJ, via sa page Facebook, informe des événements à venir sur la structure, l'équipe communique avec les parents des jeunes accueillis et les jeunes par l'intermédiaire de groupes Whatsapp respectifs
- Diffusion de l'information aux familles via des visuels papiers :
  - Distribution cartable régulière de prospectus des événements à venir
  - Affichage des événements au sein des structures d'accueil
- Diffuser de l'information aux familles lors d'instances dédiées permettant des temps de co-construction parents/professionnels:
  - Conseils d'école, Conseils d'ALAE, Conseils de crèches
  - Réunions de rentrée : écoles et crèches
  - Réunions de préparation de rentrée scolaire : à destination des parents des nouveaux élèves de petite section de maternelle
- Diffuser de l'information et orientation des familles par les professionnels vers des dispositifs adaptés à leurs besoins et demandes :
  - Espaces partagés "Un moment pour nous"

**Modalités d'évaluation :**

- Retours des familles lors des temps de co-constructions parents/professionnels
- Retours des familles pendant les espaces partagés
- Recensements des actions de communication

**Pilotage de l'action :**

Secteur petite enfance



### Action 5

**S'appuyer sur la transversalité entre les services municipaux (Petite enfance, enfance, jeunesse, MLS, culture et social)**

**Objectif général I:**

**ACCUEILLIR LES PUBLICS SUR NOTRE TERRITOIRE POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE**

**Objectif opérationnel**

Garantir la cohérence entre les acteurs éducatifs du territoire

**Développement de l'action**

- Développer les projets d'actions transversales facilitant les passerelles entre les trois pôles (petite enfance, enfance et jeunesse)
  - Les Envolées Maternelles : dispositif annuel en fin d'année scolaire permettant aux futurs élèves de petite section de maternelle encore accueillis au sein des crèches ou auprès d'Assistants Maternelles de participer à des temps de classe de leur future école
  - Goûtons Nos Différences
  - Fête du Jeu
  - Jour J
- Poursuivre l'élaboration et le pilotage du projet de service du pôle des Politiques Sociales et Éducatives
- Poursuivre l'élaboration du projet de service du pôle des politiques sociales et éducatives

**Modalités d'évaluation :**

- Bilan et pilotage des événements transversaux
- Mise en oeuvre et évaluations du projet de service

**Pilotage de l'action :**

Secteur petite enfance



### Action 6

**Mener des réflexions autour de la culture commune – temps de réunions, échanges de pratiques... sur des thématiques telles que la culture de la médiation, de la participation, la citoyenneté et l'inclusion...**

**Objectif général I:**

**ACCUEILLIR LES PUBLICS SUR NOTRE TERRITOIRE POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE**

**Objectif opérationnel**

Garantir la cohérence entre les acteurs éducatifs du territoire

**Développement de l'action**

- Réaliser un état des lieux avec les équipes sur les thématiques récemment abordées, le retour des agents et les besoins de terrain
- Déterminer les thématiques communes inter-secteurs (petite enfance/enfance/jeunesse/social) ; elles seront déclinées au regard des publics ciblés. Dans le cas contraire, chaque secteur déterminera les sujets qui lui sont propres
- Planifier en début d'année scolaire, un programme d'interventions et communiquer avant la fin du mois d'octobre à ce sujet afin que les agents puissent s'y projeter.
- Rebondir sur ces thématiques lors de projets transversaux ou lors des rencontres de professionnels inter-secteurs. Par exemple, on peut imaginer réunir des professionnels de la petite enfance et de l'enfance afin de réaliser des échanges de pratiques sur l'approche "Snoezelen"

**Modalités d'évaluation :**

- Chaque fin d'année, lors d'une réunion de bilan, une évaluation qualitative et quantitative (nombre de thématiques, nombre de séances, nombre de participants...) sera réalisée auprès des professionnels concernés avant de programmer les thématiques de l'année suivante

**Pilotage de l'action :**

Secteur enfance



## Action 7

Définir et développer des thématiques communes aux ALAE et aux écoles afin de les aborder de façon complémentaire (accueil des petites sections, pratiques de médiation...)

### Objectif général I :

ACCUEILLIR LES PUBLICS SUR NOTRE TERRITOIRE POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

### Objectif opérationnel

Garantir la cohérence entre les acteurs éducatifs du territoire

### Développement de l'action

- Réfléchir en partenariat avec les enseignants à des sujets d'intervention communs, en direction des enfants, dans le but d'être complémentaires et cohérents. Par exemple, la médiation, la lutte contre la sédentarité, l'éducation aux médias, le climat scolaire...
- Voir si ces sujets peuvent être récurrents et faire l'objet de parcours dans la scolarité des enfants : parcours citoyens, culturels ou sportifs
- Réfléchir de la même manière à des sujets en direction des familles

### Modalités d'évaluation :

- Un bilan des sujets abordés communs école/ALAE en direction des enfants d'une année scolaire sur l'autre avec réajustement

### Pilotage de l'action :

Secteur enfance



## Action 8

S'accorder sur les bases et des valeurs communes pour co-construire avec les publics, les règles de vie collective entre les différentes structures et publics concernés (Charte ALAE/école/parents, charte Parlement des enfants).

### Objectif général I :

ACCUEILLIR LES PUBLICS SUR NOTRE TERRITOIRE POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

### Objectif opérationnel

Renforcer l'éducation à la citoyenneté

### Développement de l'action

- Réfléchir à un document de références communes sur les règles de vie, afin que l'ensemble des adultes de l'école puissent aller dans le même sens, en référence aux mêmes valeurs
- Mener une réflexion sur la nécessité d'avoir un document (charte ou autre) pour les familles et un document pour les enfants
- Réfléchir à la possibilité de faire participer les familles et/ou les enfants à l'élaboration de ce ou ces documents qui deviendront une référence commune

### Modalités d'évaluation :

- Conception ou non du document. Si conception, a-t-elle été réalisée de manière participative ou non ?
- Vérification si l'ensemble des adultes de l'école ainsi que les familles s'y réfèrent

### Pilotage de l'action :

Secteur enfance



### Action 9

Favoriser la connaissance du territoire (associations, équipements, services municipaux) et ainsi inciter les publics à participer activement à la vie de la cité, en lien avec le Parlement des enfants et le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ)

#### Objectif général I :

ACCUEILLIR LES PUBLICS SUR NOTRE TERRITOIRE POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

#### Objectif opérationnel

Renforcer l'éducation à la citoyenneté

#### Développement de l'action

- Accompagner les usagers dans l'inter-connaissance du territoire en favorisant la transversalité entre les services municipaux
- Utiliser les diverses ressources du territoire (associations)
- Poursuivre notre démarche pédagogique liée à la coopération, à l'accompagnement et à la participation
- Rendre visible nos offres de services au public, grâce à des actions délocalisées, intergénérationnelles
- Renforcer la sensibilisation à la citoyenneté dans nos actions éducatives
- Développer la promotion du Parlement des enfants auprès des familles mais aussi des équipes enseignantes élémentaires
- Utiliser le Parlement des enfants et le CMJ comme ressource d'initiation à la citoyenneté
- Associer la Maison du Lien Social, structure ressource de la participation des habitants, à nos actions

#### Modalités d'évaluation :

- Nombre d'actions liées à la participation des habitants
- Nombre de familles/enfants/jeunes mobilisés
- Nombre d'associations ressources

#### Pilotage de l'action :

Secteur jeunesse



### Action 10

Créer une action avec l'école pour travailler sur le climat scolaire.

#### Objectif général I :

ACCUEILLIR LES PUBLICS SUR NOTRE TERRITOIRE POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

#### Objectif opérationnel

Renforcer l'éducation à la citoyenneté

#### Développement de l'action

- Recenser toutes les actions menées sur les écoles autour du climat scolaire : intervention des associations de prévention, intervention de la police municipale, projets d'animation
- Faire l'état des lieux des actions, les évaluer afin de pérenniser et développer celles qui fonctionnent
- Élaborer ce travail en lien avec la conception des règles de vie commune
- Formaliser une démarche commune école/ALAE/ALSH

#### Modalités d'évaluation :

- Aboutissement de la démarche commune

#### Pilotage de l'action :

Secteur enfance



## Action 11

S'organiser pour orienter les familles vers les dispositifs institutionnels et structures (CLAS enfance et collège, LAEP, Maison du Lien Social (MLS), actions préventives Veille éducative, fonds documentaire du LAEP à destination des parents ...)

**Objectif général 2 :**

**FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS**

**Objectif opérationnel**

Accompagner les familles dans leur parentalité

**Développement de l'action**

- Poursuivre l'orientation des familles accueillies sur les structures d'accueil vers les dispositifs adaptés à leurs besoins et demandes
- Poursuivre les actions destinées à orienter les familles vers les dispositifs adaptés à leurs besoins et demandes : cafés partagés sur les structures, espaces "Un moment pour nous", présentations des dispositifs (PAJ, LAEP, CLAS, MLS...)
- Développer des temps de présentation aux familles des dispositifs institutionnels : Veille éducative, CLAS, LAEP et fonds documentaire à destination des parents, MLS

**Modalités d'évaluation :**

- Retours des familles pendant les temps partagés
- Retours des familles pendant les temps de co-construction professionnels/parents
- Fréquentation des familles des différents dispositifs institutionnels et structures d'accueil
- Bilan annuel de chacune des actions des dispositifs

**Pilotage de l'action :**

Secteur petite enfance



## Action 12

Mener une réflexion avec l'ensemble des acteurs pour accompagner les familles sans mode de garde "petite enfance".

**Objectif général 2 :**

**FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS**

**Objectif opérationnel**

Accompagner les familles dans leur parentalité

**Développement de l'action**

- Mise en place d'événements participatifs pour valoriser le métier des assistants maternels et le mode de garde individuel sur le territoire et les communes voisines (Blagnac, Aussonne, Seilh, Mondonville, Beauzelle):
  - Un événement fin septembre 2022 : promotion de la formation pour devenir assistant maternel
  - Deux événements : salon emploi à destination des familles en recherche d'un mode de garde individuel
- Poursuivre la communication des professionnels vers les familles sans mode de garde "petite enfance" :
  - Espaces "Un moment pour nous"
  - Accueil des familles au LAEP
  - Accueil des familles à la Maison du Lien Social (MLS)
- Développer des actions en partenariat avec les services de proximité (Maison Des Solidarités et PMI)

**Modalités d'évaluation :**

- Retours des familles sur les lieux d'accueil dédiés (MLS, LAEP)
- Affluence des familles sur les lieux d'accueil dédiés (MLS, LAEP)

**Pilotage de l'action :**

Secteur petite enfance



### Action 13

Lors de la réunion de rentrée scolaire, organiser un temps dédié, avec les parents, à l'accueil des enfants qui rentrent à l'école (Petite Section) et qui n'ont jamais fréquenté du collectif, en impliquant les différents services de la ville (ALAE, MLS, LAEP, CCAS, Veille éducative...)

**Objectif général 2 :**

**FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS**

**Objectif opérationnel**

Accompagner les familles dans leur parentalité

**Développement de l'action**

- Solliciter des représentants de l'ensemble des dispositifs de la commune (Veille éducative, LAEP, MLS, CCAS...) afin qu'ils soient présents lors des premières réunions de rentrée des familles
- Garder le contact avec les familles et favoriser leur accueil dans les structures de la commune

**Modalités d'évaluation :**

- Bilan avec les professionnels à court et moyen terme
- Retours des familles

**Pilotage de l'action :**

Secteur enfance



### Action 14

Accompagner les Assistants de Vie de Loisirs (AVL) au sein des ALAE (formation, sensibilisation...) et former, au sein des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), des personnes ressources.

**Objectif général 2 :**

**FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS**

**Objectif opérationnel**

Repérer et accompagner les situations de fragilités et répondre aux besoins spécifiques des parents

**Développement de l'action**

- Accompagnement des AVL au sein des ALAE sur l'année scolaire 2021-2022 (une semaine avant la fin de chaque période (5 réunions d'accompagnement) :
  - Sensibilisation globale sur les différents types de handicaps rencontrés au cours de l'accompagnement des enfants accueillis au sein des ALAE
  - Accompagnement pratique, création d'outils éducatifs spécifiques pour l'adaptation de l'environnement des enfants accueillis au sein des ALAE et en situation de handicap
- Développement de l'accompagnement des AVL en incluant l'ensemble des animateurs des ALAE sur l'année scolaire 2022-2023 :
  - 2 semaines avant la fin de chaque période (5 réunions de sensibilisation) : sensibilisation globale sur des aspects spécifiques à l'accueil d'enfants en situation de handicap, au sein des ALAE
  - 1 semaine avant la fin de chaque période (5 réunions d'accompagnement pratique) : réunions réservées aux AVL pour la création d'outils adaptés à l'accompagnement d'enfants en situation de handicap, au sein des ALAE
- Poursuivre les ateliers de psychomotricité sur les deux multi-accueils de la commune à raison d'une fois par mois par structure.

**Modalités d'évaluation :**

- Réunion bilan en fin d'année scolaire avec les ALAE, l'Enfance et Veille éducative pour faire le point sur l'année écoulée et travailler les perspectives pour l'année suivante

**Pilotage de l'action :**

Secteur petite enfance



### Action 15

Développer davantage la Veille éducative (rencontres familles/professionnels - professionnels petite enfance/psychologue scolaire) en s'appuyant sur le lien petite enfance/enfance et enfance/jeunesse

Objectif général 2 :

**FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS**

Objectif opérationnel

Repérer et accompagner les situations de fragilités et répondre aux besoins spécifiques des parents

Développement de l'action

- Poursuivre les réunions de présentation du dispositif au sein des instances parents/professionnels : Conseils de crèche, Conseils d'écoles, Conseils ALAE
- Développer les réunions de présentation du dispositif à destination des familles et des jeunes accueillis au sein du PAJ, sous forme de temps convivial informel
- Déployer la mise en relation des familles avec la Veille éducative restreinte, en développant davantage la possibilité pour les familles de saisir elles-mêmes le dispositif, pour toutes les tranches d'âge
- Développer la communication à l'aide de supports visuels au sein des structures d'accueil de la commune (MLS, ALAE, crèches) et des services sociaux (CCAS) de la Veille éducative : plaquettes, affiches (visuels adaptés à la tranche d'âge)
- Poursuivre le lien de partenariat entre les professionnels de la petite enfance et la psychologue scolaire pour assurer une continuité éducative et/ou maintenir une vigilance sur une situation donnée.
- Développer le lien de partenariat entre le CLAS Enfance et la Veille éducative jeunesse

Modalités d'évaluation :

- Réunion bilan de la Veille éducative en fin d'année scolaire
- Réunions régulières avec les référents et la coordinatrice Veille éducative (une fois toutes les 6 semaines ; 5 réunions au total) permettant une connaissance partagée de l'actualité du dispositif

Pilotage de l'action :

Secteur petite enfance



### Action 16

Développer et faire évoluer les pratiques en valorisant et optimisant les compétences (Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles - GAPP, échange de pratiques et de savoirs, création d'un fonds documentaire parentalité sur le LAEP à destination des professionnels)

Objectif général 2 :

**FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS**

Objectif opérationnel

Repérer et accompagner les situations de fragilités et répondre aux besoins spécifiques des parents

Développement de l'action

- Poursuite des Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelle (GAPP) au sein des structures d'accueil petite enfance « Tom Pouce » et « Les Pitchounets » :
  - GAPP à destination des professionnels de terrain : Auxiliaire de Puériculture, CAP Petite Enfance, Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)
  - GAPP à destination des professionnels de direction : Directeurs et directeurs adjoints des crèches, des ALAE et le Responsable du Relais Petite Enfance (RPE)
- Poursuite des GAPP au sein du LAEP à raison d'une fois par mois pour les accueillantes
- Poursuite des GAPP à destination des Assistants Maternels présents sur la commune au sein du RPE, via l'organisme de formation « L'Enfantscop' »
- Poursuite des échanges de pratique au sein des crèches avec des temps d'observation dédiés avec une psychomotricienne
- Poursuite et développement de temps d'observation par des professionnels EJE, sur les temps ALAE, des situations qui questionnent, dans le cadre de la Veille éducative (avec autorisation parentale préalable)
- Création d'un fonds documentaire du LAEP sur la parentalité, à destination des professionnels de la commune, dans le cadre de l'appel à projets annuel du réseau REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)

Modalités d'évaluation :

- Programmation de points réguliers avec les équipes pour s'assurer que les GAPP répondent à leurs attentes
- Organisation de réunions bilan en fin d'année scolaire, pour ajuster les temps d'observation des EJE, avec les professionnels concernés (coordinatrices VE, Enfance, EJE, référents Veille éducative, animateurs ALAE, Directeurs ALAE)
- Organisation du suivi du fonds documentaire du LAEP à destination des professionnels, par l'intermédiaire des instances de Veille éducative



<p><b>Pilotage de l'action :</b> Secteur petite enfance</p>
<p><b>Action 17</b></p>
<p><b>Accompagner les familles vers les dispositifs existants (écrivains publics, aide pour l'espace citoyens, cours de français à la MLS, dossier MDPH, PMI...)</b></p>
<p><b>Objectif général 2 :</b></p> <p><b>FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS</b></p>
<p><b>Objectif opérationnel</b></p> <p>Repérer et accompagner les situations de fragilités et répondre aux besoins spécifiques des parents</p>
<p><b>Développement de l'action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les événements "Un moment pour nous" devant les groupes scolaires de la commune (toutes les 3 semaines d'octobre à juin), pour faciliter le repérage des professionnels présents (un travailleur social de la commune MLS/CCAS, un travailleur social de la MDS, un référent Veille éducative) par les familles ; ceci afin de faciliter l'orientation des familles par les professionnels vers les dispositifs présents sur la commune (MLS, CCAS, LAEP, PAJ, CLAS, permanences PMI...)</li> <li>- Poursuivre l'orientation des usagers lors des temps d'accueil vers les dispositifs</li> </ul>
<p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion bilan des événements "Un moment pour nous", à mi-parcours et chaque fin d'année afin d'échanger ensemble sur les ajustements à opérer</li> </ul>
<p><b>Pilotage de l'action :</b> Secteur petite enfance</p>



<p><b>Action 18</b></p>
<p><b>Mettre en place un outil complémentaire de médiation pour l'accueil des enfants à besoin particulier (lors de l'inscription) qui sera la base d'un entretien mené par le directeur ALAE avec la famille.</b></p>
<p><b>Objectif général 2 :</b></p> <p><b>FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS</b></p>
<p><b>Objectif opérationnel</b></p> <p>Repérer et accompagner les situations de fragilités et répondre aux besoins spécifiques des parents</p>
<p><b>Développement de l'action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un outil d'accueil pour les enfants en situation de handicap, en s'appuyant sur les partenaires tels le SIAM (Service pour l'Inclusion des en Accueil collectif de Mineurs) ; ces outils existent déjà). Cela permet une meilleure inclusion lors du premier accueil de l'enfant.</li> <li>- Pérenniser un rendez-vous d'accueil entre le directeur ALAE et l'enfant en situation de handicap afin d'adapter nos pratiques et former l'Auxiliaire de Vie Scolaire, voire le mettre en lien avec la famille</li> </ul>
<p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aboutissement ou non du document de liaison</li> <li>- Vérification de son utilisation et de la qualité du lien créé avec la famille</li> </ul>
<p><b>Pilotage de l'action :</b> Secteur enfance</p>



### Action 19

Développer les dispositifs (Permis citoyens, bourses au BAFA, Pass sport, Pass culture, Vacances et familles)

Objectif général 2 :

**FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS**

Objectif opérationnel

Poursuivre le développement des partenariats locaux et institutionnels

Développement de l'action

- Mettre en place un comité de pilotage pour chaque action
- Communiquer largement en transversalité pour une meilleure connaissance de nos actions
- Renforcer le partenariat avec la Mission Locale
- Développer nos actions et mobiliser nos forces en direction de l'emploi jeunes

Modalités d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits par dispositif

Pilotage de l'action :

Secteur jeunesse



### Action 20

Développer les actions avec les partenaires, pour les publics et les professionnels, sur des thématiques telles que : handicap, lecture, isolement, accompagnement des jeunes...

Objectif général 2 :

**FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS**

Objectif opérationnel

Poursuivre le développement des partenariats locaux et institutionnels

Développement de l'action

- Poursuivre la mobilisation du réseau centralisé par la coordination de la Veille éducative
- Mettre en place des temps de sensibilisation et de formation en direction de nos équipes d'animation (ALAE, PAJ, référent Veille éducative, CLAS, animateur Parlement/CMJ) au sein de nos locaux sur des thématiques identifiées (harcèlement scolaire, handicap, travail de rue...)
- Dynamiser une action CLAS collège en favorisant la visibilité et l'intérêt du dispositif au sein même de l'établissement scolaire Jean Mermoz

Modalités d'évaluation :

- Nombre d'actions recensées
- Partenaires mobilisés

Pilotage de l'action :

Secteur jeunesse



## Action 21

Démarrer une réflexion avec les enseignants pour proposer un environnement propice, (ressources humaines, matérielles, logistiques) dans le but d'aider les enfants, qui ont besoin de se mettre au travail après l'école en s'appuyant sur un réseau de bénévoles.

**Objectif général 2 :**

**FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS**

**Objectif opérationnel**

Poursuivre le développement des partenariats locaux et institutionnels

**Développement de l'action**

- Solliciter des personnes bénévoles pour du soutien scolaire
- Réfléchir avec un groupe d'enseignants aux modalités de mise en oeuvre du soutien scolaire (nombre d'enfants, lieu, régularité, critères d'orientation des enfants dans le dispositif)
- Créer un protocole (document, rencontre) des personnes en partenariat avec l'école
- Assurer un suivi régulier du dispositif en intégrant le groupe d'enseignants

**Modalités d'évaluation :**

- Mise en œuvre du dispositif en partenariat avec l'école
- Retours des bénévoles
- Retours des familles
- Retours des enseignants et évaluation de l'impact sur les enfants

**Pilotage de l'action :**

Secteur enfance



## Action 22

**Renforcer le réseau jeunesse intercommunal par convention avec les communes**

**Objectif général 2 :**

**FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS**

**Objectif opérationnel**

Poursuivre le développement des partenariats locaux et institutionnels

**Développement de l'action**

- Repérer et solliciter les structures jeunesse sur notre territoire
- Faire un état des lieux descriptif de notre jeunesse et de ses besoins
- Organiser une rencontre entre responsables de services jeunesse et élus jeunesse des différentes communes
- Etablir une convention entre structures et municipalités
- Permettre à nos équipes de proposer des temps de rencontres, d'échanges et d'activités entre structures jeunesse
- Proposer un projet commun autour de la jeunesse

**Modalités d'évaluation :**

- Nombre de communes mobilisées
- Nombre d'actions menées
- Bilan à court terme et moyen terme

**Pilotage de l'action :**

Secteur jeunesse

### Action 23

Développer les projets et actions avec les publics (atelier participatif, semaine de la petite enfance, espace de co-construction, journée de la coéducation, festival jeunesse "Jour J",...)

Objectif général 3 :

**RENFORCER LA PARTICIPATION DES PUBLICS EN DÉVELOPPANT LA CO-CONSTRUCTION**

Objectif opérationnel

Renforcer la place des publics comme acteurs de notre territoire

Développement de l'action

- Guider et former nos équipes d'animation dans la technique d'accompagnement à la participation
- Mobiliser nos ressources transversales municipales
- Communiquer et mobiliser nos publics vers la participation

Modalités d'évaluation :

- Nombre d'actions ouvertes à la participation des habitants
- Nombre d'habitants mobilisés
- Type de participation

Pilotage de l'action :

Secteur jeunesse

### Action 24

Développer les supports d'échanges et d'informations co construits avec les familles

Objectif général 3 :

**RENFORCER LA PARTICIPATION DES PUBLICS EN DÉVELOPPANT LA CO-CONSTRUCTION**

Objectif opérationnel

Renforcer la place des publics comme acteurs de notre territoire

Développement de l'action

- Créer un groupe de travail inter ALAE avec les représentants parents et enfants des ALAE sur la question de la communication
- Déterminer sur le fond et la forme les points sensibles liés à la communication des ALAE/ALSH
- Réfléchir au degré de communication nécessaire et aux médias utilisés

Modalités d'évaluation :

- Evaluer rapidement l'utilisation des supports de communication retenus à travers des statistiques
- Réajuster afin de répondre à une réelle demande

Pilotage de l'action :

Secteur enfance

## Action 25

Favoriser les actions portées par les publics et pour les publics (enfance, PAJ, MLS, LAEP)

**Objectif général 3 :**

**RENFORCER LA PARTICIPATION DES PUBLICS EN DÉVELOPPANT LA CO-CONSTRUCTION**

**Objectif opérationnel**

Renforcer la place des publics comme acteurs de notre territoire

**Développement de l'action**

- Permettre une meilleure connaissance, par nos publics, des dispositifs de participation
- Développer les actions jeunesse concertées (séjours, programmation vacances, projets culturels)
- Utiliser l'ensemble des moyens disponibles pour une meilleure appropriation du territoire par nos publics
- Favoriser les projets d'enfants et de jeunes
- Favoriser largement les actions enfance et jeunesse en transversalité avec la MLS
- Développer les rencontres Parlement des enfants/CMJ et élus locaux
- Développer des actions intergénérationnelles et transversales de participation des habitants (podcast via la MLS)

**Modalités d'évaluation :**

- Nombre d'actions
- Nombre de familles mobilisées

**Pilotage de l'action :**

Secteur jeunesse

## Action 26

Poursuivre le développement des instances existantes et les rendre plus participatives : Parlement des enfants, Conseil d'ALAE, Conseil de crèche, Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

**Objectif général 3 :**

**RENFORCER LA PARTICIPATION DES PUBLICS EN DÉVELOPPANT LA CO-CONSTRUCTION**

**Objectif opérationnel**

Développer les instances citoyennes et des espaces d'expression de projets

**Développement de l'action**

- Formation commune des animateurs de l'ensemble de ces instances, aux pratiques et outils de participation
- Animation des instances en "mode projet" et réduction de la partie informative et descendante
- Détermination d'un objectif/thématique ou projet par an

**Modalités d'évaluation :**

- Evaluer les niveaux de participation des différents projets ou thématiques à travers un outil commun (par exemple l'échelle de Hart)

**Pilotage de l'action :**

Secteur enfance



## Action 27

**S'appuyer sur le partenariat associatif pour développer la co construction**

**Objectif général 3 :**

**RENFORCER LA PARTICIPATION DES PUBLICS EN DÉVELOPPANT LA CO-  
CONSTRUCTION**

**Objectif opérationnel**

Développer les instances citoyennes et les espaces d'expression de projets

**Développement de l'action**

- Intégrer dans nos instances de participation les représentants des associations locales
- Mobiliser les acteurs associatifs, en qualité de levier de participation des familles, par leur inter-connaissance du territoire et des publics

**Modalités d'évaluation :**

- Nombre d'acteurs associatifs mobilisés

**Pilotage de l'action :**

Secteur jeunesse

Projet  
**Éducatif**  
De Territoire

2022 · 2025



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MAIRIE DE CORNEBARRIEU

9 AVENUE DE VERSAILLES  
CORNEBARRIEU 31700

05 62 13 43 00

WWW.  
**CORNE  
BARRIEU**  
.FR